

De : [REDACTED]
A : [Assemblees Urbanisme](#)
Objet : Projet de zonage L-2001-3794
Date : 4 novembre 2021 09:08:00

Bonjour,

Suite à la consultation virtuelle du 21 octobre auquel j'ai participé, je vous envoie ma consultation écrite.

En premier lieu, j'appuie la lettre personnelle de M. Armand Devault situé [REDACTED]. Je suis entièrement d'accord avec les faits qu'il a énoncé dans sa lettre.

Ceci dit, à la consultation virtuelle, il a été énoncé que les résidents pourraient stationner dans les stationnements adjacents des écoles qui sont à proximité.

Selon les informations que j'ai eu du centre de service de Laval, le jour ces stationnements sont strictement réservés aux personnels et les étudiants qui font usage des écoles et le soir et fin de semaine aux usagers et personnels du centre sportif Honoré-Mercier. Il faut l'autorisation au préalable pour chaque individu qui désire utiliser les stationnements des écoles puisque ceux-ci appartiennent au centre de service scolaire de Laval. En plus, vous n'êtes pas sans savoir que le stationnement de l'école secondaire Curé Labelle a été diminué dû à la construction du stade de football synthétique pour les Loups de Laval.

Aussi, pour faire suite à la consultation virtuelle dont il a été question des usagers qui fréquentent le centre [REDACTED] cela a eu du bon car depuis les usagers utilisent maintenant le stationnement du centre.

Merci de me prendre en considération,

Josée Beauchemin
[REDACTED]